

PROJETS DE PARCS ÉOLIENS :

Les élus de Belleville et Sury, d'accord pour dire non



Il n'y aura peut-être jamais d'éoliennes près de la centrale nucléaire, dans le val classé en zone d'aléas forts (comme on le voit encore sur ce cliché de la crue de Loire), ni sur les hauteurs de Belleville et Sury. Les élus locaux ont refusé la poursuite de l'étude du projet par Maia-Eolis.

Mal engagé depuis un an et demi, le projet porté par la société Maia-Eolis, filiale de GDF, d'exploiter quatorze aérogénérateurs sur quatre zones du val et des hauteurs de Belleville-sur-Loire et Sury-près-Léré, n'ira pas plus loin. Et sera peut-être le dernier.

Presque simultanément, jeudi 6 novembre, les conseils municipaux de Belleville et Sury ont voté contre la poursuite du projet déposé par Maia-Eolis. 13 "non" et 2 "oui" ont été enregistrés à Belleville, où la nouvelle porte-parole du pétitionnaire était pourtant venue personnellement défendre le dossier juste avant le vote ; 13 "non" et 1 "oui", à Sury, où aucune intervention préalable n'avait été voulue. Si les édiles des deux communes n'ont pas

exactement les mêmes motivations, ils sont d'accord pour dire non à des éoliennes dans leur décor, et en tout cas à la manière dont elles leur ont été proposées.

De deux à quatre zones

Petit retour en arrière, en mars 2007, quand Maia-Eolis est le premier — et le seul jusqu'à ce jour — "chasseur de signatures" à être autorisé par les mêmes édiles, à réaliser une étude de faisabilité pour 14 aérogénérateurs dans deux zones du val, à proximité de la centrale nucléaire de Belleville. Une courte majorité avait donné ce feu vert, côté Belleville, où l'on préférerait que le haut de la commune soit plutôt prospecté.

(suite page 3)

Projets de parcs éoliens :

Les élus de Belleville et Sury, d'accord pour dire non

(suite de la première page)

Tandis qu'à Sury on ne voulait entendre parler que du val pour une éventuelle construction de ce type ("hors de question sur le haut"), M. Pascal Viguié, conseiller général-maire, rappelait alors que les élus ne donneraient pas forcément leur accord au final.

A l'époque des élections municipales, M. Pascal Bécuaud, citoyen surycçois, fait savoir, à raison, que Maia-Eolis a jeté son dévolu non pas sur deux mais quatre zones distinctes d'étude, et qu'au total 14 pylônes sont projetés. "Le projet a été modifié sans concertation avec le conseil municipal", se défend M. Viguié. Un aspect de l'histoire qui a forcément pesé dans le vote de jeudi.

"Absence de sérieux"

"Nous avons été amenés à être plus que méfiants", explique le conseiller général-maire, se demandant bien à qui faire confiance dans l'ébullition actuelle sur les énergies renouvelables, quand une entreprise réputée sérieuse, car dans le giron de GDF, peut être taxée de "manque d'information".

Sur un plan général, l'élu estime que "les entreprises qui te demandent des subventions et des terrains pour implanter des parcs éoliens ne sont pas dans une logique de préservation de l'environnement mais de fric, car EDF doit racheter le kWh produit à prix d'or. C'est la seule finalité de la chose". Il a pu remarquer en tant que responsable de la commission agriculture et développement durable au Conseil général du Cher, que les mannes financières énormes en jeu font perdre la tête aux élus des petites communes

rurales. M. Viguié précise que le bulletin "pour" à Sury n'est pas le sien.

"Le portage du dossier par Maia-Eolis a été particulièrement calamiteux et même cavalier", reprend M. Vincent Frégeal, maire de Belleville. "En 18 mois, nous avons eu trois intervenants successifs et nous avons été tenus dans l'ignorance totale". L'élu regrette aussi "une absence de sérieux" sur les points techniques, à ne plus savoir réellement s'il est bien possible de construire un tel parc dans le val de Loire en zone d'aléas forts. En outre, il a cru comprendre que les aérogénérateurs ne pourraient afficher un taux de disponibilité supérieur à 30 % par an dans ce couloir de vents.

Dissuadés à tout jamais ?

Les élus belleveillois ont eu "le temps de se forger un avis motivé sur le dossier" et la voix du peuple a parlé. Tant pis pour le "mix énergétique" que M. Frégeal promeut aussi sous la casquette de président du lobby "EPR Belleville - Cap 2015", parmi ceux qui n'auraient pas jugé enlaidi par des turbines aériennes le paysage nucléaire local : "ça ne fonctionne pas".

Opposé à la spoliation des consommateurs d'électricité par les industriels de l'éolien, M. Bécuaud estime que "les élus ont pris leurs responsabilités, je pense dans le bon sens". Si d'autres promoteurs veulent tenter leur chance à Sury et Belleville, ils devront le faire autrement que ne l'a fait Maia-Eolis. Dans tous les cas, M. Frégeal a "bien peur que ce refus des conseils municipaux en dissuade à tout jamais". C'est ce qu'on verra.

FM.